



397, rue Racine Est, C.P. 816  
Chicoutimi (Québec) G7H 5E8  
Tél.: 418.545.9245 Téléc.: 545.6767  
Courriel : [eureko@eureko.ca](mailto:eureko@eureko.ca)  
Internet : [www.eureko.ca](http://www.eureko.ca)

274

DC1

Projet de construction de l'usine AP50 du complexe  
Jonquière à Saguenay par Rio Tinto Alcan inc.

6211-19-018

Le 14 décembre 2010,

Madame Anne-Marie Parent, Présidente  
Projet AP50 – Rio Tinto Alcan  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

PAR COURRIEL

---

**Objet:   Projet AP50 – Conférence de presse de Rio Tinto Alcan du 14 décembre 2010**

---

Madame Parent,

Ce matin, j'ai assisté à la conférence de presse organisée par Rio Tinto Alcan (RTA). À cette occasion, plusieurs dignitaires étaient présents (ministres, maire, etc.). Nous nous doutions tous que RTA annoncerait le lancement officiel de la construction de l'usine AP50.

Quelle ne fut pas ma surprise d'entendre que RTA allait amorcer la construction de non pas l'usine AP50, mais plutôt d'AP60 ! Une technologie encore plus performante que celle présentée aux audiences, selon le promoteur.

Alors, je m'interroge, madame la Présidente. Les audiences auxquelles j'ai participé ont porté sur le projet AP50. Les études d'impact que j'ai consultées nous informent sur les conséquences de la technologie AP50. Lors de la première partie des audiences, le promoteur nous a présenté la technologie AP50. Bref, toute la démarche et les informations du projet soumis aux audiences publiques se concentraient sur la technologie AP50. Il n'a jamais été question de la technologie AP60, sauf lors de la conférence de presse de ce matin.

Dois-je en conclure que les présentes audiences seront nulles et non avenues et que RTA devra recommencer le processus en fournissant de nouvelles données et analyses des impacts environnementaux, sociaux et économiques sur la technologie AP60 ? Car, le projet sur lequel votre commission s'est penchée n'est pas celui qui a été annoncé ce matin et qui sera mis en œuvre prochainement par RTA.

En conséquence, je vois difficilement comment la commission que vous présidez pourrait faire une recommandation valable au ministre pour un projet qui n'a pas été soumis à son analyse.

Enfin, et indépendamment de ce qui précède, je trouve irrespectueuse l'annonce faite par RTA, ce matin, envers l'institution du bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et des gens et organismes qui y ont participé. Je m'explique.

La commission que vous présidez est toujours en cours. La seconde partie des audiences s'est conclue hier par la présentation des mémoires. Vos travaux se poursuivront donc jusqu'à la rédaction de votre rapport qui pourrait, théoriquement, recommander que le projet n'aille pas de l'avant, qu'il soit modifié ou qu'il se réalise tel que présenté par le promoteur. Mais nous n'en sommes pas encore rendus là. Et RTA semble faire fi de tout l'exercice de consultation et de ceux qui y ont participé en annonçant que la phase I du projet est lancée.

Voilà, madame la Présidente, ce que je voulais porter à votre attention.

Je vous prie d'accepter, madame Parent, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yves Gauthier,  
Coordonnateur